



Procès-verbal
Le mardi, 19 octobre 1999 - n° 51

14 heures

Président : M. Jean-Pierre Charbonneau

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 14 h 03.

Moment de recueillement

Du consentement de l'Assemblée, M. Paradis, leader de l'opposition officielle, propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne les 25 années de carrière de monsieur Pierre Duchesne à l'Assemblée nationale dont 15 à titre de secrétaire général, lui témoigne son appréciation pour son travail consciencieux et effectué en étroite collaboration avec 8 présidents depuis 1974 contribuant ainsi de façon exceptionnelle à l'évolution du parlementarisme québécois et profite de l'occasion pour lui réitérer son entière confiance.

La motion est adoptée.

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

Mme Marois, ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 530-19991019)

Le rapport d'activités d'Héma-Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 531-19991019)

Le rapport annuel de l'Institut national de santé publique du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 532-19991019)

19 octobre 1999

Le rapport annuel du Conseil de la santé et du bien-être, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 533-19991019)

Les rapports annuels, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999, des Régies régionales de la santé et des services sociaux suivantes :

- Abitibi-Témiscamingue (y compris le rapport sur l'examen des plaintes en annexe) (Dépôt n° 534-19991019)
- Chaudière-Appalaches (Dépôt n° 535-19991019)
- Côte-Nord (Dépôt n° 536-19991019)
- de l'Estrie (Dépôt n° 537-19991019)
- des Laurentides (Dépôt n° 538-19991019)
- Nunavik (Dépôt n° 539-19991019)
- Montérégie (Dépôt n° 540-19991019)

Les rapports annuels, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999, d'examen des plaintes des Régies régionales de la santé et des services sociaux suivantes :

- des Laurentides (Dépôt n° 541-19991019)
- Saguenay-Lac-Saint-Jean (Dépôt n° 542-19991019)

M. Brassard, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 392 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, les rapports annuels 1998-1999 de la Régie régionale de la santé et des services sociaux d'Abitibi-Témiscamingue, de Chaudière-Appalaches, de la Côte-Nord, de l'Estrie, des Laurentides, du Nunavik et de la Montérégie soient déférés à la Commission des affaires sociales pour étude;

QUE la ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

19 octobre 1999

Cette motion est adoptée.

M. Legault, ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse, dépose :

Les états financiers de la Fondation universitaire de l'Université du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 1999.

(Dépôt n° 543-19991019)

Les états financiers de la Fondation universitaire de l'Université de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 1998.

(Dépôt n° 544-19991019)

M. Trudel, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

Le rapport annuel de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 545-19991019)

M. Bégin, ministre de l'Environnement, dépose :

Le rapport annuel du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 546-19991019)

Le rapport annuel de Recyc-Québec (Société québécoise de récupération et de recyclage), pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 547-19991019)

Mme Maltais, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport annuel de la Grande Bibliothèque du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 548-19991019)

19 octobre 1999

Le rapport des activités du Musée d'art contemporain de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 549-19991019)

Le rapport annuel du ministère de la Culture et des Communications, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 550-19991019)

Un avis de classement de la Commission des biens culturels concernant la Chapelle de Tadoussac, et ce en vertu de l'article 29 de la *Loi sur les biens culturels*.

(Dépôt n° 551-19991019)

M. Brassard, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite de M. Vallières (Richmond) concernant le financement des quotas laitiers. Question n° 9, *Feuilleton et préavis* du 2 juin 1999.

(Dépôt n° 552-19991019)

Les réponses aux questions écrites de M. Fournier (Châteauguay) concernant les sujets suivants :

- Le prolongement de la voie préférentielle pour autobus sur le territoire de Kahnawake. Question n° 10, *Feuilleton et préavis* du 3 juin 1999.

(Dépôt n° 553-19991019)

- L'étendue des ententes sur la fiscalité intervenues le 30 mars 1999 entre le gouvernement et Kahnawake. Question n° 11, *Feuilleton et préavis* du 3 juin 1999.

(Dépôt n° 554-19991019)

- Les produits et biens en provenance d'Akwesasne, vendus à Kahnawake, visés par les ententes de mars 1999. Question n° 12, *Feuilleton et préavis* du 3 juin 1999.

(Dépôt n° 555-19991019)

La réponse à la question écrite de M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce) concernant les services de garde. Question n° 13, *Feuilleton et préavis* du 9 juin 1999.

(Dépôt n° 556-19991019)

19 octobre 1999

M. le Président dépose:

Un document du Directeur général des élections intitulé « Modifications de certains résultats — Rapport des résultats officiels du scrutin — Élections scolaires du 14 juin 1998 » qui modifie le Rapport déposé antérieurement à l'Assemblée nationale. (voir *Procès-verbal* du 21 octobre 1998, document n° 1923)

(Dépôt n° 557-19991019)

Une modification à l'entente intervenue entre le Directeur général des élections du Québec et la Régie de l'assurance-maladie du Québec relativement à l'échange de renseignements nominatifs nécessaires à la mise à jour de la liste électorale permanente, ainsi que l'avis favorable de la Commission d'accès à l'information.

(Dépôt n° 558-19991019)

Le rapport des vérificateurs Laberge Lafleur, comptables agréés, qui ont procédé à la vérification des dépenses et crédits autorisés du Vérificateur général du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 559-19991019)

Puis, M. le Président dépose les décisions du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 30 juin 1999 :

- Décision 929 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les allocations aux députés.

(Dépôt n° 560-19991019)

- Décision 930 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les allocations aux députés.

(Dépôt n° 561-19991019)

- Décision 931 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la rémunération et les conditions de travail du personnel d'un député et sur le paiement des services professionnels.

(Dépôt n° 562-19991019)

Enfin, il dépose :

Un exemplaire de l'accord-cadre de coopération entre l'Union nationale des Assemblées législatives des États fédérés du Brésil (UNALE) et l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) intervenu le 8 octobre 1999.

(Dépôt n° 563-19991019)

19 octobre 1999

Dépôts de rapports de commissions

M. Bertrand (Portneuf), à titre de président, dépose les rapports de la Commission des institutions qui :

- les 24, 25, 26 août et 2 septembre 1999, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur l'avant-projet de loi intitulé «Loi modifiant la Loi sur les ingénieurs et d'autres dispositions législatives». (Dépôt n° 564-19991019)
- le 5 octobre 1999, a étudié en détail le projet de loi :
 - n° 5 Loi concernant l'harmonisation au Code civil des lois publiques. Rapporté avec des amendements. (Dépôt n° 565-19991019)

M. Simard (Richelieu), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 28 mai, 10 juin et 2 septembre 1999, a étudié en détail le projet de loi :

- n° 51 Loi modifiant la Loi sur la fonction publique et la Loi sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics. Rapporté avec des amendements. (Dépôt n° 566-19991019)

Mme Carrier-Perreault (Chutes-de-la-Chaudière), à titre de présidente, dépose les rapports de la Commission de l'économie et du travail qui :

- les 14 et 15 septembre 1999, a tenu des auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale sur le projet de loi n° 47, Loi concernant les conditions

19 octobre 1999

de travail dans certains secteurs de l'industrie du vêtement et modifiant la Loi sur les normes du travail.

(Dépôt n° 567-19991019)

- les 21, 22, 23 septembre, 5 et 6 octobre 1999, a tenu des auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale sur le projet de loi n° 67, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail en matière de disparités de traitement.

(Dépôt n° 568-19991019)

M. Lachance (Bellechasse), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 28, 29, 30 septembre, 5, 6, 12 et 13 octobre 1999, a tenu des auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale sur l'avant-projet de loi intitulé « Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives en matière de gestion des déchets ».

(Dépôt n° 569-19991019)

Dépôt de pétitions

M. Fournier (Châteauguay) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 989 citoyens et citoyennes de Châteauguay, concernant la résolution du conflit touchant les activités parascolaires.

(Dépôt n° 570-19991019)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 62 et 63 du Règlement, M. MacMillan (Papineau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 991 élèves de l'école secondaire Hormidas-Gamelin, concernant la résolution du conflit touchant les activités parascolaires.

(Dépôt n° 571-19991019)

19 octobre 1999

Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel

M. le Président informe l'Assemblée qu'il a reçu de M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis) une demande d'intervention sur une violation de droit et privilèges mettant en cause le témoignage de M. Pierre Sarto Blanchard, fonctionnaire au ministère du Revenu, devant la Commission d'accès à l'information selon lequel il y aurait eu violation du secret fiscal d'un député de l'opposition libérale.

M. le Président prend cette affaire en délibéré.

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Marsan (Robert-Baldwin) dépose :

Un rapport en date du 18 octobre 1999, intitulé «Constat d'échec, urgence et pistes de solutions», préparé par M. Marsan (Robert-Baldwin), Mme Loïselle (Saint-Henri–Sainte-Anne) et M. Bécharde (Kamouraska–Témiscouata), députés de l'Aile parlementaire libérale, à la suite d'une tournée d'Emploi-Québec.

(Dépôt n° 572-19991019)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, Mme Loïselle (Saint-Henri–Sainte-Anne) dépose :

Un tableau intitulé « Faits saillants sur les individus, entreprises et organismes participant aux mesures actives d'Emploi-Québec — Données cumulatives pour la période du 1^{er} avril au 24 août 1999 » préparé par la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique du ministère de la Solidarité sociale en septembre 1999.

(Dépôt n° 573-19991019)

19 octobre 1999

À la demande de M. le Président, Mme Loïselle (Saint-Henri–Sainte-Anne) retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Mme Lamquin-Éthier (Bourassa) propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la Journée internationale de l'ostéoporose qui se tiendra demain, le 20 octobre.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Boisclair, ministre de la Solidarité sociale, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale pour l'élimination de la pauvreté tenue le dimanche 17 octobre dernier sous le thème « Nous avançons, la misère recule! » et qu'elle rende hommage au courage des personnes pauvres et aux initiatives qu'elles déploient avec d'autres pour lutter contre la misère, l'ignorance et l'exclusion ainsi qu'au travail réalisé par le comité québécois pour le 17 octobre.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Marsan (Robert-Baldwin) présente une motion concernant une consultation publique élargie sur la gestion et l'administration d'Emploi-Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

19 octobre 1999

Avis touchant les travaux des commissions

M. Brassard, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale sur la réduction de l'impôt des particuliers;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 47, Loi concernant les conditions de travail dans certains secteurs de l'industrie du vêtement et modifiant la Loi sur les normes du travail;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale sur le document intitulé « Réforme du transport par taxi : pour des services de taxi de meilleure qualité ».

AFFAIRES DU JOUR

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'administration publique qui a entendu le sous-ministre de la Santé et des Services sociaux concernant la gestion des services sociaux offerts aux jeunes; le sous-ministre de la Solidarité sociale et le directeur du Centre de recouvrement en sécurité du revenu concernant le rapport de gestion 1997-1998 de l'unité autonome de service; le sous-ministre de la Santé et des Services sociaux concernant les services pré-hospitaliers d'urgence au Québec. Ce rapport contient des recommandations.

19 octobre 1999

À la suite d'une réunion avec les leaders, M. Pinard, vice-président, répartit ainsi le temps de parole pour ce débat restreint : cinq minutes sont allouées au député indépendant; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat ; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes ou par le député indépendant pourra être redistribué et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Le débat s'ensuit.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 253 du Règlement, l'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi n° 5, Loi concernant l'harmonisation au Code civil des lois publiques.

Après débat, le rapport est adopté.

À 17 h 54, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 18 heures.

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient un débat de fin de séance entre M. Marsan (Robert-Baldwin) et Mme Lemieux, ministre du Travail, concernant les échecs d'Emploi-Québec.

À 18 h 15, M. Bissonnet, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 20 octobre 1999, à 10 heures.

19 octobre 1999

Le président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU